

**Durée :** 1 jour (7h)

**Prérequis :** être titulaire des habilitations BS BE en limite de validité

**Pédagogie mise en œuvre :** Une analyse des besoins du stagiaire et du responsable sera réalisée en amont de la formation. Chaque session de formation est adaptée à l'activité du participant pour plus de pertinence et une meilleure sensibilisation du stagiaire. Alternance de cours théoriques (méthode expositive), d'exercices de découverte (méthode démonstrative), d'exercices d'applications et des mises en situation avec un cas pratique. Les supports sont écrits et dématérialisés. Réalisation de travaux pratiques avec du matériel professionnel.

**Objectifs :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques, être sensibilisé aux risques électriques BT ou HT et s'en protéger. Maintiendra l'habilitation électrique correspondant au niveau.

**Programme :**

## **1/ Les opérations d'ordre non électrique :**

- En hors tension
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail

## **2/ Les opérations élémentaires :**

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

## **3/ Les manœuvres d'exploitation :**

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

## **4/ Les équipements de protection :**

- Les équipements de protection individuelle ou collective
- La vérification des EPI

## **5/ Les outils et le matériel de travail**

- La réglementation et l'état de l'art
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

## **6/ Les incidents, accidents et incendies**

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

**Evaluation de la formation et suivi du stagiaire :** Questionnaires à choix multiples et évaluation sommative selon les préconisations de la NFC 18-510. Une évaluation de satisfaction globale est réalisée « à chaud ». Un suivi post formation aura lieu à 90 jours avec une évaluation à froid ainsi qu'une mesure du transfert des acquis. Une mesure du transfert des acquis de la formation sera réalisée à l'aide d'exercices ou de mises en situation professionnelle lors de la formation. A l'issue de la formation une attestation individuelle sera remise avec l'évaluation des acquis. A chaque fin de session le formateur établit une synthèse pédagogique.